

Chambéry, le 17 janvier 2020

Note à l'attention de Philippe Maud'hui,  
Directeur du département Ingénierie et Développement des Territoires

Objet : Plan d'actions territoires de montagne 2020/2025

Face aux changements climatiques et aux évolutions des attentes, toutes les destinations touristiques doivent se réinventer, la montagne n'y échappe pas : nécessité de reconquête des clientèles dans un marché européen mature, besoin de renouveler les générations de skieurs, diversification des offres touristiques hiver et été, transition écologique, ...

De nombreuses stations ont d'ores et déjà engagé un processus d'évolution en ce sens en complétant leur palette d'offres (bien-être, activités culturelles, indoor, événementielles, offres de pleine nature, ...), en connectant l'offre touristique à l'échelle des territoires, en investissant pour sécuriser leur activité hivernale (neige de culture, modernisation des domaines skiables, ...), en améliorant et en adaptant l'offre d'hébergement et en choisissant des positionnements marketing plus affirmés cohérents avec leurs atouts spécifiques. Un fil conducteur stratégique oriente bien souvent toutes ces démarches : construire un tourisme plus durable, plus diversifié, attractif en toutes saisons et changer l'image que les clients ont de nos stations.

Dans ce contexte de profondes évolutions dont dépendent le devenir de l'économie touristique de la montagne, Atout France a plus que jamais un rôle d'éclairage, de rapprochement et d'accompagnement à assurer auprès des territoires, dans la continuité des missions développées et de ses positionnements auprès des différents partenaires.

Face à ces mutations, le contexte de création de l'ANCT et la réorganisation des modes opérationnels d'ingénierie de l'Etat nécessitent de redéfinir le rôle et les missions de Atout France et de sa Délégation montagne en particulier.

Aussi l'équipe de la Délégation montagne a engagé, au regard de ses compétences et de son niveau d'expertise, un travail de réflexion et de prospective pour adapter son positionnement et ses actions sur la période 2020/2025, présenté ci-après.

La ligne directrice est l'adaptation de l'offre touristique de la montagne aux enjeux climatiques et aux nouvelles attentes des clientèles.

Le plan d'actions ci-joint (Cf. Annexe 1) s'articule autour de 4 grands thèmes d'études, de réflexions et d'accompagnements :

- La montagne 4 saisons
- La gouvernance des stations / destinations et l'évolution des modèles économiques
- Le tourisme durable
- La rénovation des stations (notamment de l'immobilier de loisir)

Ces thématiques s'organisent autour des 3 grands cadres d'intervention définis en harmonie avec les missions du GIE :

- L'accompagnement des politiques publiques (France Tourisme Ingénierie, contrat cadre de développement et d'internationalisation, UTNs, AMO)
- Un « cluster » montagne (si la création d'un cluster dédié est confirmée, il conviendrait que son animation soit assurée par la Délégation montagne)
- La diffusion de l'expertise montagne de Atout France (publications, articles, formations, événementiels).

Actuellement l'équipe de la DM est composée de 6 agents (5,5 ETP) : 1 agent sur contrat privé CDI Damien ZISSWILLER basé à Chambéry, 1 agent sur contrat privé CDI à mi-temps basé à Paris Emmanuelle GALIANA, 1 agent sur contrat CDD Maïdi VANDERHAEGHE (fin de contrat au 3 avril 2020), 2 agents MAD par l'Etat (convention historique) Jean BERTHIER et David DE BRUYNE, 1 agent MAD par l'Etat contre remboursement par convention de 3 ans (échéance fin octobre 2022) Sylvain CHARLOT.

Pour poursuivre le positionnement opérationnel de Atout France en réponse aux enjeux de la montagne de demain, il convient de ne pas fragiliser sa Délégation montagne pleinement opérationnelle. Il s'agit de :

- Conforter l'expertise développée et reconnue au niveau nationale sur la réhabilitation et la remise en tourisme de l'immobilier de loisir. Ceci passe nécessairement par la pérennisation du poste créé dans le cadre de l'expérimentation RILTES, 1<sup>er</sup> programme de France Tourisme Ingénierie, et de son titulaire, Maïdi VANDERHAEGHE qui a démontré toute ses compétences et sa complémentarité avec l'équipe en place.
- Maintenir la puissance de travail actuelle pour répondre aux nombreuses attentes et besoins des territoires de montagne dans le contexte actuel de profondes évolutions environnementales et sociétales qui appellent une mutation de l'offre. En effet, s'il faut poursuivre et amplifier nos travaux sur les sujets de diversification 4 saisons, d'autres sujets ont en revanche été identifiés sur un plan plus secondaire jusqu'à présent par nos équipes. Les thèmes de la gouvernance en station et territoire de montagne, des nouveaux modèles économiques des destinations de sports d'hiver ou du tourisme durable sont trois thèmes majeurs désormais devenus à la fois incontournables et beaucoup plus complexes compte tenu des tendances de consommation, des comportements clientèles, des évolutions climatiques, etc.
- Anticiper le départ à la retraite du Délégué montagne prévu pour mars 2021 et son remplacement.

Jean BERTHIER

P.J. : Annexe 1 plan d'actions

